

Un futur collège « Samuel Paty » dans le Calvados ?



Le groupe du rassemblement de la gauche et de l'écologie du conseil départemental du Calvados, a émis le vœu qu'un collège du Département puisse porter le nom de Samuel Paty, en hommage à cet enseignant assassiné le 16 octobre 2020. AFP

Lors de la session extraordinaire du conseil départemental du Calvados, lundi 24 octobre 2022, Antoine Casini, élu caennais et membre du Rassemblement de la gauche et de l'écologie, a proposé à l'assemblée de donner le nom de Samuel Paty, professeur assassiné il y a deux ans, au prochain collège qui sera construit dans le département. Cependant aucune création d'établissement n'est pour l'instant envisagée.

Lors de la session extraordinaire du conseil départemental du Calvados, lundi 24 octobre 2022, Antoine Casini, élu de Caen et membre du Rassemblement de la gauche et de l'écologie, a proposé à l'assemblée d'adopter un vœu relatif à la laïcité, en lien avec l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, en octobre 2020. « **Depuis deux ans, la situation s'est aggravée** », a déclaré le conseiller départemental, évoquant les menaces dont ont récemment fait l'objet des enseignants. « **Selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale, les atteintes à la laïcité sont en hausse.** »

Le souhait d'Antoine Casini, serait qu'un futur collège du Calvados puisse prendre le nom de Samuel Paty, « **pour réaffirmer nos valeurs communes** ». Il suggère également que *via* l'association des départements de France, comme celle des maires de France, des bâtiments comme des lieux de la République puissent être ainsi dénommés.

« Lorsque cela sera possible »

Si le président du conseil départemental Jean-Léonce Dupont a assuré « **adhérer à l'idée d'envoyer des signes** », il rappelle qu'une construction de collège n'est envisagée, « **ni durant ce mandat, ni dans les douze années qui viennent** ». Le vœu a été quand même adopté, en précisant que le nom de Samuel Paty sera donné « **lorsque cela sera possible** ». Certains élus ont proposé que des collèges existants puissent être ainsi rebaptisés, bien évidemment si ces établissements en font la demande.

Nathalie LECORNU-BAERT.